

# RAJEUNIR LES IDEES SUR LA RETRAITE



**Dans quelques années 30% de la population française aura plus de 65 ans.**

Les retraités aspirent à une vie différente reposant sur plus de temps libre en trouvant un nouvel équilibre de vie associant loisirs, vie familiale mais aussi engagements nouveaux et divers. Cette évolution constitue un bouleversement de notre société dont il faut prendre la mesure.

Les retraités ne sont pas épargnés par la politique antisociale actuelle, et sont la cible d'une campagne de culpabilisation menée par une partie des médias et des forces politiques

Cette vision doit être combattue. La place du retraité dans la société, ses droits, ne résultent pas d'une quelconque bienveillance mais de son statut d'ancien travailleur ayant participé à la production de richesses.

Beaucoup de retraités sont impliqués dans des activités socialement utiles (bénévolat, vie associative, vie politique et citoyenne...) qui participent au développement ou à la construction du lien social et tout particulièrement de la solidarité intergénérationnelle.

Un discours positif sur cet apport participera de la pleine reconnaissance de la citoyenneté des retraités et personnes âgées.

Cette reconnaissance de leur rôle social passe aussi par la mise en perspective de mesures permettant aux retraités de vivre décemment, de se loger, se soigner, de connaître – de même que les actifs, une amélioration de leur niveau de vie, ce que ne permettent pas les différentes règles introduites depuis 1993 dans l'ensemble des régimes. Pour répondre à ces exigences la place des services publics est incontournable et devrait permettre d'assurer une égalité d'accès sur l'ensemble du territoire.

Nous nous adressons à vous pour obtenir des engagements sur les points essentiels pour les retraités et personnes âgées.

## QUALITE DE LA VIE

La qualité de la vie ne se résume pas au pouvoir d'achat, cependant le montant des pensions est déterminant.

Les inégalités – notamment en défaveur des femmes - se creusent, conséquences des inégalités fortes qui existent dans le milieu professionnel. 10% des retraités sont en dessous du seuil de pauvreté. Des mesures urgentes de revalorisation doivent être prises pour les retraites les plus faibles. Au-delà il faut engager une réflexion sur le niveau de pension permettant à chacun de vivre dignement sa retraite.

Nous souhaitons que soient débattus les mécanismes actuels d'indexation des pensions pour assurer leur évolution comme celle des salaires, pour rattraper les pertes accumulées depuis des années.

Une démarche de développement des services publics de proximité, d'accès à des soins de qualité est indispensable. Elle nécessite aussi une réflexion sur l'accès à des logements sociaux adaptables, aux réseaux de transport, etc...

## PRISE EN CHARGE DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Aujourd'hui la perte d'autonomie - handicap ou liée au vieillissement - est un drame pour la personne touchée et pour sa famille. Nous demandons un engagement sur la création d'un droit universel sans condition d'âge compensant la perte d'autonomie. Nous préconisons que ce droit s'inscrive dans une démarche de services publics, au plus proche des réalités locales, inscrite dans un cadre national qui définisse les objectifs pour l'ensemble du territoire (établissements, structures de soin et d'aide, réseaux de prise en charge...).

**Nous inscrivons notre démarche dans un développement de notre société au bénéfice de l'humain. Loin de s'opposer aux revendications des « actifs », celles que nous exprimons se placent dans l'exigence que nous formulons concernant les moyens d'une vie digne, pleine et entière à tous les âges de la vie. Nous proposons d'engager une réflexion sur les financements nécessaires et les perspectives nouvelles permettant aux retraités et personnes âgées de vivre pleinement leur vie de citoyen.**



